



CONTRE LA REGRESSION SOCIALE À BAGNOLET, LA LUTTE CONTINUE !

4^{ème} jour de mobilisation des agents territoriaux à la mairie de Bagnoleet contre l'austérité et la régression sociale imposées par la Municipalité. Malgré la forte mobilisation du Personnel, le Maire fait la sourde oreille et refuse de le rencontrer. Quant au premier Adjoint lui, il a bien été présent le temps de deux rencontres, mais pour réaffirmer les positions de la municipalité.

Pour rappel, voici ce que propose la Mairie de Bagnoleet à ses agents pour l'année 2017 : gel d'embauches, non remplacement de départs en retraite, suppression de certaines actions, baisse du budget de fonctionnement sur certains secteurs (dont les enveloppes de vacances pour les activités d'animations). A cela s'ajoute « l'harmonisation » des rémunérations des animateurs saisonniers, qui tire le salaire des agents les plus précaires vers le bas et remet en cause les 35h ; la remise en cause d'une partie du salaire en cas de maladie ordinaire : ainsi, les agents ne peuvent plus être malades plus de 10 jours sous peine de perdre entre 7€ et 24€ bruts (environ 5€ et 20€ nets) par jour de maladie (au delà du 10^{ème} jour). **Ce qui, selon le Premier Adjoint, n'est pas insurmontable pour les agents ! Par contre, la municipalité réaffirme sa volonté d'étudier la situation des agents au cas par cas en leur demandant de dévoiler leurs pathologies, au mépris du secret médical ! Et une régression de plus dans la protection des salariés !**

Non seulement les agents subissent une perte du pouvoir d'achat au même titre que la population qui voit ses impôts augmenter, mais en plus on les met en difficulté face à la maladie, on accentue leur précarité au détriment du service rendu à la population !

NON AUX PRESSIONS SUR LE PERSONNEL !

Non contents d'avoir rompu leurs engagements pris en 2014 de respecter les instances représentatives du Personnel et leur avis ; non contents de s'asseoir sur le dialogue social, la municipalité utilise tous les moyens de pression possible pour empêcher le personnel de se défendre et d'être en grève. Exemples : désinformation sur le droit de grève, pressions sur le personnel pour remplacer les grévistes ! Voilà des méthodes qu'on croyait révolues à la Mairie de Bagnoleet ? En tous cas selon les engagements de 2014 !

Le Personnel et les organisations syndicales de la ville restent mobilisés contre la régression sociale et la politique d'austérité locale à Bagnoleet!

***GREVE GENERALE RECONDUCTIBLE
DES MERCREDI 26 AVRIL 2017***

***RASSEMBLEMENT DEVANT LA MAIRIE
A PARTIR DE 10H***

Bagnoleet, le 21 avril 2017